

**MAIRIE DE CHABOTTES**  
**Département des Hautes-Alpes**  
**Compte Rendu et Procès-verbal de la séance**  
**Du Conseil Municipal du 3 juin 2021**

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sur convocation du 30 avril 2021, sous la présidence de Monsieur Roland AYMERICH, maire.

Monsieur Hervé DUSSERRE a été nommé secrétaire de séance.

**Présents :** ANDRÉ Aurélie - AUTUORI Christine- AYMERICH Roland – BEAUDOIN Gérard – DUSSERRE Hervé – GUILLE Raphaël - JOUSSELME André - JOUSSELME Serge – Sophie JUANEDA - NICOLAS Elsie - HUGUES François - RANGUIS Christophe-- RUYSSSEN Johanne

**Absents :** Elodie PELLOQUIN - RANGUIS Vincent-

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 13                              Votants : 13

Le Maire ouvre la séance, procède à l'appel des conseillers, et présente l'ordre du jour.

Il demande l'approbation du compte-rendu et procès-verbal du conseil municipal du 06 mai 2021.

**ORDRE DU JOUR**

**Délibération n° 28/2021 : OBJET : Restauration du four banal situé à la Basse Plaine, route du Villard :**

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal la délibération n°58/2020 relative à la restauration du Four du Villard situé à la Basse Plaine dans laquelle il présentait l'ensemble des travaux pour un montant de 19 950,00 € et le plan de financement avec une demande de subvention à la Région à hauteur de 50 % soit 9 975,00 €.

Il explique que suite au dépôt de cette demande de subvention, La Région a réalisé une observation sur les dépenses éligibles. L'acquisition foncière envisagée et les acquisitions de matériels pour l'aménagement des abords ne sont pas éligibles à cette subvention.

Monsieur Le Maire présente le nouveau plan de financement, avec une demande de subvention auprès de la REGION , 40 % du montant des travaux retenus 14 450,00 € soit une subvention de 5 980,00 €.

Le plan de financement de l'opération se présente donc ainsi :

<b>Financement</b>	<b>Montant subventionnable</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Taux</b>
REGION	14 450,00	5 980,00 €	30 %
Autofinancement	19 950,00	13 970,00 €	70 %
	<b>TOTAL</b>	<b>19 950,00 €</b>	<b>100 %</b>

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :**

- **D'approuver l'exposé de Monsieur Le Maire,**
- **De solliciter une subvention auprès de la REGION à hauteur de 5 980,00 € soit 40 % de 14 450,00 € montant des dépenses éligibles,**
- **D'approuver le plan de financement comme indiqué ci-dessus,**
- **De donner tout pouvoir au Maire pour signer les documents nécessaires à ce dossier.**

En exercice	15	Pour	13
Présents et Votants	13	Contre	0
Absents et représentés	0	Abstention	0

**Délibération n°29/2021 OBJET : Mise à jour du schéma directeur d'eau potable : demande de subvention au Département des Hautes-Alpes et Agence de l'eau**

Monsieur Le Maire rappelle la délibération n° 19/2021 dans laquelle le Conseil Municipal retient l'offre du bureau d'études HYDRETUDES pour un montant de 29 691,00 € HT pour l'élaboration du schéma directeur d'eau potable.

Il explique qu'une aide financière est attribuée aux communes par le Département et par l'Agence de l'eau.

Le Plan de financement envisagé est le suivant :

	Montant de la subvention	taux
Agence de l'eau	14 846,00	50 %
Département 05	5 938,00	20 %
Autofinancement	8 907,00	30 %
<b>TOTAL</b>	<b>29 691,00</b>	<b>100 %</b>

Monsieur Le Maire propose de solliciter d'une aide financière auprès du Département et de l'Agence de l'eau à hauteur de 70%.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :**

- **D'approuver l'exposer du Maire,**
- **De demander une aide financière à l'Agence de l'Eau et au Département 05 à hauteur de 70 %,**

En exercice	15	Pour	13
Présents et Votants	13	Contre	0
Absents et représentés	0	Abstention	0

**Délibération n°30/2021 : OBJET : Acquisition d'un nouveau logiciel pour le périscolaire.**

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°43 du 01/07/2020 dans laquelle le conseil municipal a acté pour l'application Kidscare.

Après un an d'utilisation, la commission a fait le constat que cette application n'était pas adaptée à notre fonctionnement.

La commission a étudié les propositions de 3 logiciels. Après analyse la commission des affaires scolaires propose de valider la proposition de la société ARG Famille pour un montant de 3000.00 €.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :**

- **D'approuver l'exposer du Maire,**
- **De valider la proposition de la commission des affaires scolaires et de valider la proposition de ARG FAMILLE pour un montant de 3000.00€.**

En exercice	15	Pour	13
Présents et Votants	13	Contre	0
Absents et représentés	0	Abstention	0

### Questions Diverses

1 – Demande de la société LD Métal : Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune a été destinataire d'un courrier de LD Métal demandant l'autorisation d'ouvrir les portes de l'entrepôt en période estivale. La demande sera transmise à l'avocat pour avis.

2- Candélabre chemin des roberts : M. BEAUDOIN informe le conseil que l'entreprise ETEC a posé le lampadaire.

3 – Problème de Chaleur à l'agence postale : Monsieur BEAUDOIN fait remarquer au conseil municipal qu'il y a un important problème de chaleur au sein de l'agence postale. Il est nécessaire de voir l'entreprise pour trouver une solution.

4 – Mobilier Ecole : Mme JUANEDA informe le conseil qu'un grand nombre de chaises sont cassées au Groupe Scolaire. Il faut envisager le remplacement le mettre au budget pour la rentrée.

5 : Broyeur : Monsieur JOUSSELME propose de programmer une journée de mise à disposition du broyeur (fin septembre début octobre).

6- Marché : le marché débute le 15/06/2021 et à ce jour 6 marchands sont inscrits.

7- Association Les Reptils : Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de subvention de l'association pour l'intégration en sport -étude du Jeune Estéban CARROLO (étude snowboard à Briançon). Monsieur le Maire propose de voir avec la Communauté de communes du Champsaur Valgaudemar afin de vérifier qui est compétent dans ce domaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h15